

Question : Comment s'est passé le départ des enfants d'Ahmed Tidjani de fès et pour quelles raisons ?

Concernant votre question sachez qu'en regroupant plusieurs passages contenus entre autres dans « **Kachf el Hijab [...]** » ainsi que dans les quatre tomes de « **Rafa' Niqab [...]** » on arrive à détailler le récit et les causes du départ des enfants de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) de Fès.

Sachez que Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) exprima plusieurs souhaits dont l'un fut que, suite à son décès, ce soit son compagnon Sidi Mohamed El Ghali (qu'Allah l'agrée) qui fasse la prière mortuaire sur lui, alors qu'il n'était pas présent puisqu'il était en voyage. L'autre fut qu'il confia la tutelle de ses deux nobles enfants à son grand compagnon et khalife nouvellement désigné, Sidi Hajj 'Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) avec comme mission de les ramener dans leur pays à 'Ain Madhi ; en effet, Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) avait dit : « **Il n'y a que le désert qui convient à mes garçons [...]** »

Lorsque Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) quitta ce monde terrestre, le Pôle Sidi Hajj 'Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée), accompagnée de quelques compagnons originaires du désert, voulut emmener les enfants de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) mais ceux-ci se plaisaient tant à Fès qu'ils refusèrent de le suivre et décidèrent de rester dans leur demeure de Fès : Dar Miraya. Sidi Hajj 'Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) ne pouvant les contraindre s'en alla, puis en sortant de la ville ordonna à ses hommes, qui étaient environ deux cents hommes, de s'arrêter et de lever les mains ensuite il supplia ALLAH en ces termes : « **Je demande à Allah que le Sultan reprenne possession de la demeure de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) afin que ses enfants se lassent et désirent quitter ce pays.** » Puis il clôtura sa supplication et ils reprirent la route pour 'Ain Madhi.

Par la suite, conformément au destin d'Allah, il arriva l'incident suivant : Sidi Mohammed El Kebir, l'aîné des deux fils de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret), passa dans une des rues de Fès en chevauchant une mule qui appartenait à son noble père. Il fut aperçu par Moulay Ibrahim le fils du Sultan Souleïman, il dit au fils de Seïdina : « **Je voudrais que tu m'envoies cette mule pour que je puisse la chevaucher et la regarder ensuite je te la renverrai, car elle me plaît.** » Sidi Mohammed El Kebir a bien cerné son véritable objectif et a compris qu'en réalité il ne s'agissait que d'une ruse pour s'approprier la mule, donc il ne la lui envoya pas.

Le fils du Sultan fut vexé et il expédia alors une lettre à son père qui s'était retiré à Marrakech, pour l'informer que les enfants de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) voulaient quitter le pays et Moulay Ibrahim demanda à son père ce qu'il allait advenir de la Dar Miraya qu'ils allaient ainsi quitter. Le Sultan (qu'Allah l'agrée) ordonna alors à son fils de remettre cette maison à un Chérif faisant partie de sa famille et cette réponse lui parvint le jour de l'Aïd el Adha (fête du sacrifice). Moulay Ibrahim envoya dire aux enfants de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qu'ils devaient sortir de cette demeure de suite, en ce jour même, prétextant des réparations à entreprendre. Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) avait prédit, cela avant son décès, que cette demeure leur reviendrait pour toujours. Il a été évoqué dans **El Ifadat-l-Ahmediya** qu'il a dit au sujet de Dar Miraya : « **Notre demeure est perpétuelle et héréditaire.** » Elle fut effectivement rachetée plus tard par un disciple de la voie et offerte à sa noble descendance.

Les enfants de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) s'en allèrent donc avec leurs affaires dans la Zaouïya bénie et cette situation commença à les mettre mal à l'aise au point de se sentir à

l'étroit. Dans cet état ils attendaient la venue de Sidi Hajj 'Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) afin de pouvoir partir avec lui pour 'Aïn Madhi et lorsqu'il fut de retour et qu'il voulut repartir avec eux, ils en furent empêchés par les compagnons de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qui habitaient à Fès et qui ne pouvaient pas se résoudre à voir partir la seule descendance de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret). La situation paraissait sans issue au point que la seule solution fut de porter cette affaire au prince de l'époque, Maoulana Sultan Souleïman (qu'Allah sanctifie son âme au Paradis).

Une fois devant le sultan, les disciples de Fès argumentèrent en disant : « **Les enfants de Seïdina Ahmed Tidjani sont nés à Fès (en fait seul Sidi Mohamed El Habib - qu'Allah l'agrée- y était né) et c'est le lieu où ils sont installés, ils ne doivent pas en sortir.** » Seïdina Hajj Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) dit alors : « **Leur origine est de 'Aïn Madhi et leur irrigation ne se trouve pas dans cette ville, mais elle est dans le désert.** » faisant allusion à la parole de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qui avait dit : « **Il n'y a que le désert qui convient à mes garçons [...]** » Le verdict trancha en faveur de Sidi Hajj 'Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée), mais à la condition toutefois que les enfants de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) désirent effectivement voyager. De ce fait, la situation s'apaisa et s'arrangea entre Sidi Hajj Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) et les disciples de Fès.

Parmi les propos qu'ils s'échangèrent, ils lui demandèrent : « **Nous aimerions que tu nous informes sur l'identité de celui d'entre les membres de cette Tariqa Mohammediya qui est apparu conformément à la parole de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qui avait dit : « Il y a certain d'entre mes compagnons que, si on rassemblait l'ensemble des Pôles de cette communauté, on ne pourrait les peser devant l'étendue d'un seul cheveux de leurs océans. » et il a dit que l'un d'entre eux est apparu et qu'il est de père et de mère Fèsi (originaire de Fès) mais sans pourtant le nommer, le dissimulant entièrement. »** »

Sidi Hajj Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) leur demanda : « **Mais que feriez-vous donc avec lui si vous le voyez ?** »

Ils répondirent : « **Nous l'honorerions et nous nous conformerions à ses ordres** »

Il leur demanda : « **N'est-ce pas qu'il ne serait qu'un serviteur de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) et de ses enfants ?!** »

Ils dirent : « **Oui, en effet.** »

Il leur dit alors : « **Il vous suffit alors d'honorer les enfants de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) et de vous conformer à leurs ordres en priorité vu ce que cela implique comme observance des commandements de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret). Or ses enfants vous ordonnent de renoncer à votre opposition hostile au sujet de leur voyage si vous désirez réellement l'agrément d'Allah par la satisfaction de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret)** » A cet instant précis les disciples abandonnèrent leurs contestations pour ce départ.

C'est suite à ce prochain départ que le corps béni de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) fut déterré discrètement un peu plus de quatre mois après son décès, le 21 du mois de Safar 1231, par ses enfants, par quelques serviteurs et des habitants du sahara. Il paraissait juste endormi, il n'avait rien de la raideur corporelle des personnes décédées. D'ailleurs, il fut mis dans un coffre en bois profond, mais pas assez long pour allonger un corps, ce qui nécessitait de recourber son corps béni en tailleur pour pouvoir le faire entrer. De même pendant qu'il y fut installé, il fut

érafilé par un clou et du sang chaud coula. Ce coffre en bois est toujours conservé à la Grande Zaouiya de Fès. Ensuite, ils cachèrent ce coffre en bois dans la rue Djiniyara (non loin de la Zaouiya) en attendant de partir pour le sahara le lendemain ou le surlendemain. Or la nuit où Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) fut sorti de sa tombe, il vint voir en rêve cinquante d'entre ses compagnons de Fès et il a dit à chacun d'entre eux : « **Je m'apprête à voyager.** » Lorsqu'ils se réunirent le lendemain de l'exhumation dans la Zaouiya bénie et qu'ils se racontèrent tous la même vision, ils comprirent que Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) avait été enlevé de sa tombe et ils le recherchèrent. Ils le trouvèrent dans la ruelle en question où il avait passé la nuit auprès de ses enfants.

C'est à ce moment que les compagnons de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) constatèrent la concrétisation de la prédiction faite par Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret) avant de mourir, désirant que son compagnon, Sidi Mohamed el Ghali (qu'Allah l'agrée) accomplisse la prière mortuaire sur lui. Celui-ci était en voyage lors de son décès, mais suite à cet événement imprévisible qui coïncida avec son retour de voyage, il a fait effectivement la prière sur Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret). Lorsqu'ils le replacèrent dans sa tombe il s'en dégagait un parfum qui ne pouvait être décrit et l'odeur était si enivrante qu'ils craignirent que les gens présents perdent connaissance. De plus, ils constatèrent au niveau de ses pieds une verdure étincelante et éclatante et c'est comme s'il venait juste de mourir (qu'Allah sanctifie son précieux secret). Pour prévenir à jamais de tels événements, les habitants de Fès installèrent quelque chose de lourd et de solide sur sa tombe.

Sidi Hajj Ali Tamacini (qu'Allah l'agrée) put ainsi repartir pour toujours avec les enfants de Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) laissant derrière eux les yeux des disciples en pleurs, leurs cœurs consumés par cette séparation.

Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

